

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—D'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, procureur de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que la dite pétition d'Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, procureur de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, demandant qu'il soit permis à la dite compagnie de présenter une pétition en obtention d'un acte qui amende et refonde les actes relatifs à la dite compagnie et pour d'autres objets, nonobstant l'expiration du délai dans lequel doivent être présentées les pétitions de bills privés ; soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue et déposée sur la table :—

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley et de la Corporation de la cité de London, demandant un acte qui les autorise à émettre des débentures pour obtenir des fonds qu'elles emploieraient au renouvellement de ponts et à d'autres travaux, aux termes d'un bail projeté avec la Compagnie du chemin de fer du Lac Érié à la rivière Détroit et pour d'autres objets ;

De John Russell et autres, du territoire d'Assiniboia, demandant qu'une aide soit accordée à la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest en par elle prolongeant sa ligne à l'ouest de son terminus actuel ;

De Joseph Boucher et autres, de Sainte-Emilie, dans le comté de Joliette, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Sainte-Emilie.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé : "Acte constituant la Corporation de fidéicommiss et de garantie du Canada-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bernier, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordonnances scolaires, règlements scolaires ainsi que des amendements apportés à ces ordonnances et règlements adoptés par l'Assemblée législative, l'Exécutif, et tout bureau ou conseil d'éducation relativement à la création, l'entretien et l'administration d'écoles dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1885 ;

Aussi, copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance sur ce sujet ;

Aussi, copie de tous rapports présentés au Gouverneur général en conseil, de tous ordres adoptés en conseil, et de toutes communications et représentations faites aux autorités des Territoires du Nord-Ouest.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à lundi prochain.